



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VAR-ESTÉREL-MÉDITERRANÉE



DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Saint-Raphaël



Horaires d'ouverture :

> Pour les particuliers :

- du lundi au vendredi : de 11h30 à 17h45
- le samedi : de 8h00 à 17h45
- les dimanches et jours fériés : de 8h00 à 11h45

Vous munir de la carte grise de votre véhicule et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

> Pour les professionnels :

- du lundi au vendredi : de 7h00 à 17h45
- le samedi : de 8h00 à 17h45
- les dimanches et jours fériés : de 8h00 à 11h45

Vous munir d'un KBIS ou d'une carte de la chambre des métiers daté de l'année en cours.

Grille des tarifs

Les tarifs suivants sont appliqués sur l'ensemble des déchèteries du territoire.

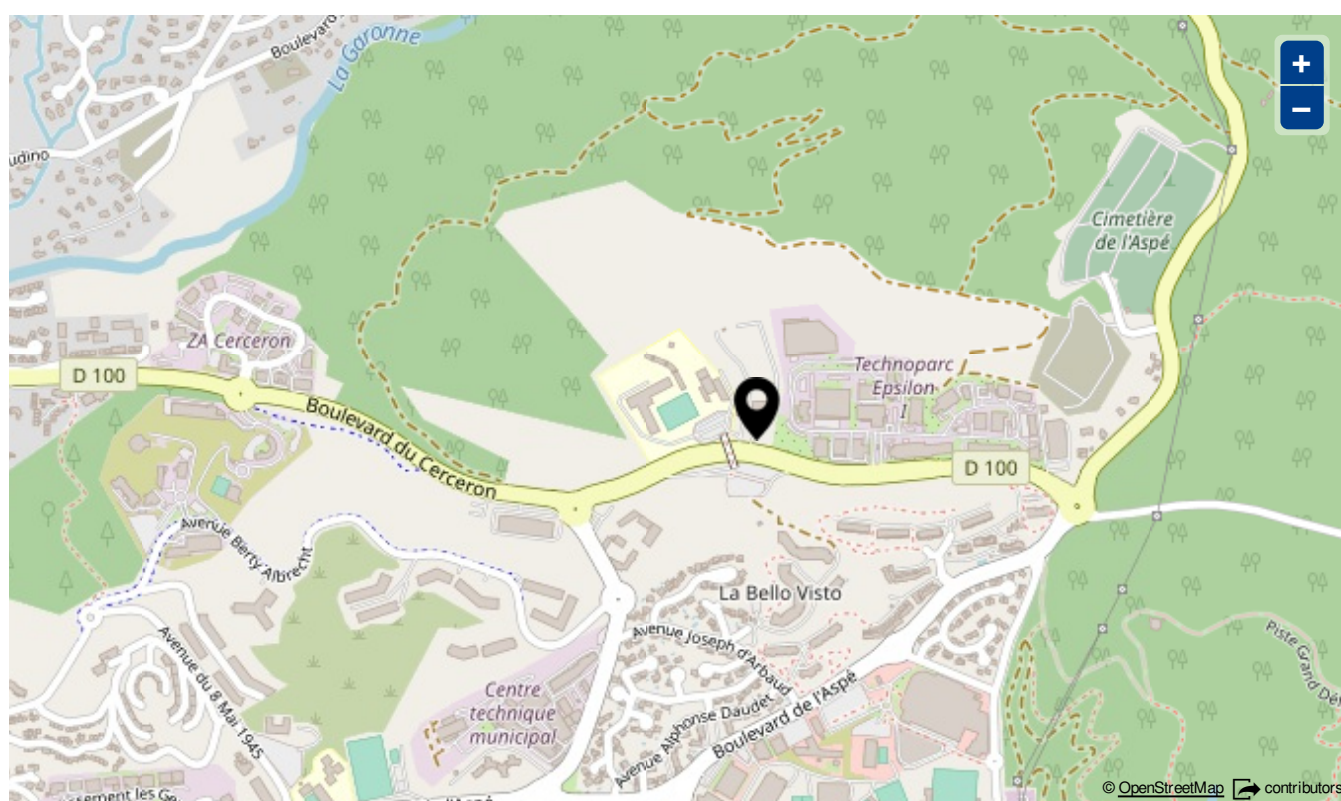
Dépôts GRATUITS pour les particuliers jusqu'à 200 kg/semaine et 3 600 kg/an.

	Tarifs professionnels ¹	Tarifs particuliers ²
Déchets d'activités économiques sauf gravats et plâtre	120 €/tonne dans la limite de 10 m ³ par semaine	
Gravats - plâtre	Non autorisés	60 €/tonne
Encombrants	120 €/tonne	Gratuit
Souches de bois	120 €/tonne	120 €/tonne
Palmiers (palmes et troncs)	> Non autorisés	120 €/tonne
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	> Non autorisés si D3E à usage professionnel > Gratuit si D3E en provenance de particuliers	Gratuit
Déchets d'éléments d'ameublement et matelas	> Non autorisés (sauf professionnels porteurs de carte éco-mobilier : accès gratuit) > Gratuit si mobilier en provenance de particuliers	Gratuit
Déchets ménagers spéciaux : Piles et accumulateurs usagés, résidus de peintures, décapants, solvants, colle, mastic vernis, produits phytosanitaires (fongicides, pesticides, insecticides, herbicides, engrais), huiles de vidanges et filtres, huiles végétales.	Non autorisés	Gratuit
Bois - palette	60 €/tonne	60 €/tonne
Végétaux	60 €/tonne	60 €/tonne
Vitrierie	60 €/tonne	60 €/tonne
Bouteilles et flacons en verre	Gratuit	Gratuit
Cartons	60 €/tonne	Gratuit
Ferrailles	60 €/tonne	Gratuit

	Tarifs professionnels¹ Non autorisés	Tarifs particuliers² Non autorisés
Pneus véhicules légers et poids lourds (les pneus doivent être déjantés)	si le règlement de la déchèterie exclut leur récupération. > 120 €/tonne dans les autres cas.	si le règlement de la déchèterie exclut leur récupération. > 120 €/tonne dans les autres cas.

1 - Entreprises enregistrées au registre du commerce ou au registre des métiers.

2 - Pour des dépôts supérieurs à 200 kg par semaine ou 3 600 kg sur une année.



Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/decheteries/decheterie-de-saint-raphael-656.html>